



DOTATION MUNICIPALE AUX LAUREATS DU BACCALAUREAT ET DIPLÔMÉS DES ENSEIGNEMENTS SUPÉRIEURS

Session 2024



BULLETIN D'INSCRIPTION DU LAURÉAT

Nom de famille :

Prénoms :

Nom et prénom du représentant légal * :

Adresse ** :

N° de téléphone :

Adresse mail :

Diplôme obtenu :

Etablissement :

Filière / Spécialisation :

Mention* :**

Nous vous informons que dans le cadre de cette inscription, nous serons amenés à communiquer sur cette gratification en mentionnant notamment les informations renseignées ci-dessus. J'accepte : OUI | NON

Signature du demandeur ou du représentant légal
pour la personne mineure

**Les inscrits seront convoqués par mail
ou courrier pour la cérémonie officielle de remise des dotations.**

*** uniquement si le bachelier ou diplômé est mineur / ** seuls peuvent bénéficier de la dotation les bacheliers et diplômés domiciliés à Denain au moment de l'obtention du diplôme / *** le montant de la dotation est fonction de la mention obtenue, conformément à la délibération 29 du Conseil Municipal du 13 juin 2024, applicable au moment de l'inscription.**

Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique et papier, placé sous la responsabilité du Maire de la Ville de DENAIN (Hôtel de Ville, 120 rue de Villars - BP 50213 - 59723 DENAIN CEDEX) et destiné à la valorisation des élèves denaisiens bacheliers et diplômés des enseignements supérieurs de l'année scolaire 2023 - 2024. Les données ainsi collectées sur la base légale du consentement et du contrat sont conservées pour une durée de 1 an et les destinataires de ces données sont : le service Education / Le service Communication de la Ville de Denain.

Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée en 2004 et renforcée par le « Règlement Général sur la Protection des Données » (RGPD), vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent en fonction du type de données et de la base légale du traitement. Vous pouvez exercer ce droit en vous rapprochant du Délégué à la Protection des Données de la commune. Par mail : dpo@ville-denain.fr, par téléphone : 03.27.23.59.59, ou par courrier : DPO Ville de Denain 120 rue de Villars B.P. 50213 - 59723 DENAIN CEDEX.